

SÛRETÉ DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023
2028

AVEC VOUS
POUR VOUS





Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par le Service de la stratégie et performance de la Direction de l'amélioration continue de la Sûreté du Québec.

Dépôt légal – 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-95814-7 (imprimé)
ISBN 978-2-550-95815-4 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2023

Table des matières

Table des matières	3
Message de la directrice générale	4
L'organisation en bref	6
Mission	6
Vision	6
Valeurs	6
Quelques données clés en matière de développement durable	7
Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques	8
Analyse de l'environnement	11
Contexte externe	11
La complexification des interventions	11
La sécurité du réseau de transport	11
La relation entre la Sûreté du Québec et les communautés autochtones	12
Contexte interne	12
Modernisation de l'organisation	12
1.1. Modernisation des ressources matérielles et informationnelles	13
1.2. Modernisation des pratiques de gestion	14
Plan d'action de développement durable	16
Action 1 : Sécuriser les accès aux espaces verts et milieux naturels sur le territoire couvert par la Sûreté du Québec	16
Action 2 : Mettre en place des stratégies de communication ciblées pour les communautés autochtones desservies par la Sûreté du Québec	17
Action 3 : Contribuer à la réduction du nombre de collisions impliquant des cyclistes et piétons	18
Action 4 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes de la Sûreté du Québec	19
Action 5 : Augmenter les acquisitions responsables au sein de l'organisation	20
Action 6 : Augmenter l'indice de maturité numérique responsable de l'organisation	21
Action 7 : Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles dans les bâtiments de la Sûreté du Québec	22
Action 8 : Poursuivre l'électrification de la flotte de véhicules de la Sûreté du Québec	23
Action 9 : Mettre en place des mesures qui favorisent le transport actif, collectif et des solutions alternatives à l'auto solo chez les employés de l'organisation	24
Tableau synoptique	25

Message de la directrice générale

Je suis fière de vous présenter le sixième plan d'action en développement durable de la Sûreté du Québec. Le Québec ayant placé le développement durable au cœur de l'action gouvernementale, la Sûreté du Québec, corps de police national, souscrit aux principes de développement durable qu'il convient de toujours prendre en compte en s'acquittant de sa mission.

Le sixième plan d'action de développement durable de la Sûreté du Québec présente les principaux moyens que l'organisation entreprendra pour contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 (SGDD) et renforcer ainsi ses pratiques de gestion responsables sur les plans social et environnemental.

La Sûreté du Québec réalise sa mission sur un territoire immense tout en assurant des services adaptés aux réalités des collectivités qu'elle dessert en préservant ainsi sa relation de confiance avec les citoyens afin de la rendre pérenne pour les générations futures.

La Sûreté du Québec a déjà entamé certaines actions dans les dernières années et elle continue de les réaliser. C'est le cas pour le plan d'électrification de la flotte de véhicules, l'inclusion d'éléments écoresponsables dans les choix d'acquisitions et la démarche d'évaluation de la durabilité des interventions structurantes.

De nouveaux engagements viennent s'ajouter à ceux pris et réaffirmés. La gestion des matières résiduelles et une transition numérique responsable seront optimisées par les nouvelles actions proposées. Des mesures spécifiques seront également mises en place pour favoriser le bien-être des citoyens, entre autres, en sécurisant les accès aux milieux naturels et en adaptant nos services aux besoins des communautés autochtones desservies par la Sûreté du Québec.

J'invite donc notre personnel ainsi que nos partenaires et nos concitoyens à prendre connaissance du Plan d'action de développement durable 2023-2028 de la Sûreté du Québec, et à s'engager à nos côtés pour faire du développement durable de notre organisation et de la société québécoise une réalité pour le mieux-être de tous.

La directrice générale,

ORIGINAL SIGNÉ

Johanne Beausoleil

L'organisation en bref



L'organisation en bref

Mission

La Sûreté du Québec est vouée au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi qu'à la prévention et à la répression du crime. Ses membres assurent la sécurité des personnes et des biens, sauvegardent les droits et les libertés, sont attentifs aux besoins des victimes et collaborent avec la communauté. En tant que police nationale, la Sûreté soutient la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec. De plus, elle gère un service central de renseignements qu'elle met à la disposition des autres corps de police.

Vision

La Sûreté du Québec est une organisation de confiance, fière de son capital humain, innovante et mobilisatrice; partenaire engagé, ses services de proximité et son expertise assurent un environnement sécuritaire pour la population du Québec.

Valeurs

La Sûreté du Québec prône les valeurs organisationnelles suivantes :

Service

Nous sommes animés par une volonté de nous dépasser afin de répondre aux attentes des citoyens, de nos partenaires et de nos collègues. Il est fondamental pour notre personnel policier et civil de servir, d'aider, d'être utile et disponible.

Professionnalisme

Nous agissons selon les règles de l'art dans toutes nos interventions. Être à l'écoute, s'adapter au changement et se développer continuellement sont les composantes-clés de notre professionnalisme.

Respect

Nous manifestons de la considération à l'égard des citoyens, de nos partenaires et de nos collègues dans l'exercice de nos fonctions. Nous respectons la dignité et les droits des personnes ainsi que les valeurs démocratiques et individuelles.

Intégrité

Nous prenons en compte l'intérêt public ainsi que les valeurs et les normes de notre institution dans toutes les décisions concernant les citoyens, nos partenaires et nos collègues. Notre comportement exemplaire vise à préserver la confiance des citoyens à l'égard de notre institution.



Quelques données clés en matière de développement durable

Bilan de juillet 2023

Données clés	Description
6 097	Nombre total de cartouches d'encre pour imprimantes envoyées à la Fondation Mira par la Sûreté du Québec depuis le début du partenariat avec l'organisation. La récupération de cartouches d'imprimante permet à la fois de protéger l'environnement et de financer le dressage de plusieurs chiens Mira.
1 089	Nombre d'articles accessibles sur le site Web Patrimoine de la Sûreté du Québec . Le site Web met en valeur le patrimoine matériel et immatériel de la Sûreté du Québec à l'intention de ses effectifs et des citoyens.
500	Nombre de pièces d'équipement usagées données à la police roumaine. Le don de ces équipements s'inscrit dans un objectif de coopération et de solidarité policière internationale, tout en offrant une deuxième vie à l'équipement.
500	Nombre de piles CR123A remises en état et en circulation depuis 2022 par le poste de la MRC de Vaudreuil-Soulanges Est.
206	Nombre de véhicules verts (véhicules 100 % électriques, hybrides ou hybrides branchables) au sein de la flotte de la Sûreté du Québec.
169	Nombre de bornes de recharge électriques implantées sur l'ensemble du territoire d'intervention de la Sûreté du Québec.
23	Nombre de contrats intégrant des composantes responsables réalisés par la Sûreté du Québec.

Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques



Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Stratégie en sécurité des réseaux de transport 2021-2026 (SSRT 2021-2026)	Les éléments-clés de la Stratégie 2021-2026, quatrième anneau : Les clientèles cibles (usagers vulnérables, conducteurs de véhicules récréotouristiques)	Objectif 2.3 : Maximiser les bienfaits de la nature pour les citoyens Objectif 4.1 : Créer des milieux de vie durables, inclusifs et conviviaux Objectif 4.2 : Accélérer la transition vers une mobilité durable

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2023-2027	Le développement durable est au cœur de trois orientations du <i>Plan stratégique</i> 2023-2027 :	
	Orientation 1	Garder l'intérêt du citoyen au cœur de nos actions et de nos stratégies : • Objectif 1.1 : Promouvoir des approches adaptées aux personnes victimes d'actes criminels • Objectif 1.2 : Bonifier la consultation et la participation citoyenne dans la gouvernance • Objectif 1.3 : Maintenir la confiance de la population
	Orientation 2	Adapter nos interventions pour prévenir et lutter contre la criminalité ainsi que pour renforcer le sentiment de sécurité : • Objectif 2.1 : Poursuivre l'amélioration du bilan routier et récréotouristique
	Orientation 3	Assumer un leadership inspirant privilégiant une approche collaborative et mobilisatrice auprès des partenaires : • Objectif 3.2 : Accroître nos collaborations pour améliorer nos interventions auprès des personnes vulnérables
		• Objectif 2.3 : Maximiser les bienfaits de la nature pour les citoyens • Objectif 3.2 : Valoriser l'égalité et la diversité de notre société • Objectif 4.1 : Créer des milieux de vie durables, inclusifs et conviviaux • Objectif 4.2 : Accélérer la transition vers une mobilité durable

Analyse de l'environnement



Analyse de l'environnement

L'environnement de la Sûreté du Québec étant en constante évolution, l'organisation se doit de continuellement rester attentive aux défis qui y sont associés. Que ces défis soient liés aux changements sociaux, aux changements climatiques ou aux attentes et besoins de plus en plus élevés de la population, la Sûreté du Québec se doit de les détecter, puis de se mettre en action pour y répondre de façon adéquate.

La vocation première de la Sûreté du Québec est le maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique, ainsi que la prévention et la répression du crime. La sécurité publique étant un élément essentiel de l'aspect social du développement durable, la mission de la Sûreté du Québec y est étroitement liée. L'analyse de l'environnement fait également ressortir le potentiel qu'a la Sûreté du Québec de contribuer à plusieurs autres aspects du développement durable au sein de la société québécoise. Ces occasions de contribution se manifestent, entre autres, dans sa présence sur le terrain, dans sa relation avec les citoyens ainsi que dans son statut en tant qu'organisation publique de grande envergure.

Contexte externe

La complexification des interventions

Les pratiques policières se complexifient dans plusieurs domaines. Le développement technologique (cinémomètres, caméras portatives, drones, intelligence artificielle...) procure des avantages face à la criminalité, mais demande une adaptation aux cadres normatifs et juridiques en plus d'une flexibilité organisationnelle renouvelée.

Ce développement rapide des technologies exige une réflexion en profondeur sur leur utilisation de façon durable, tant en regard de la consommation d'énergie, de l'approvisionnement responsable et de la gestion des matériaux en fin de vie, que de l'accessibilité des services numériques et de leur effet sur la cohésion sociale.

Les sinistres naturels de plus en plus fréquents et d'une plus haute intensité causés par les changements climatiques contribuent également à la complexification des interventions policières de la Sûreté du Québec. L'organisation se doit d'adapter ses interventions pour mieux assurer la sécurité de la population dans ce contexte d'incertitude face aux changements climatiques et ainsi minimiser les répercussions réelles que ceux-ci auront sur la société.

La sécurité du réseau de transport

La sécurité routière est un enjeu majeur pour la Sûreté du Québec. En plus de travailler activement à la réduction du nombre de collisions entre automobilistes, l'organisation se soucie aussi de poser des actions qui contribuent à la sécurité des usagers de la route les plus vulnérables, soit les usagers du transport actif. Ceux-ci représentent une portion importante de la population : selon les données de Vélo Québec (2020), ce sont près de 2,1 millions de Québécois qui utilisent le vélo comme moyen de transport. Étant donné la volonté du gouvernement du Québec d'encourager les modes de transport alternatifs à l'auto solo, l'enjeu de la sécurité routière des utilisateurs du transport actif est d'autant plus prioritaire. En veillant l'objectif 4.2.1 de la SGDD, soit d'accélérer la transition vers une mobilité durable.

Par sa présence routière sur un vaste territoire, la Sûreté du Québec a également la possibilité de contribuer à l'accès sécuritaire des citoyens aux milieux naturels. En effet, ce sont 28 parcs fédéraux et de la Sépaq qui se trouvent sur le territoire d'intervention de la Sûreté du Québec, soit environ 42 765 km² d'espaces naturels (Parcs-MELCCFP, 2023), sans compter les parcs municipaux. Patrouiller à proximité et à l'intérieur des espaces verts et milieux naturels pourrait encourager les citoyens québécois à visiter ces milieux, ce qui contribue à l'objectif 2.3.1 de la SGDD, soit de maximiser les bienfaits de la nature pour les citoyens.

La relation entre la Sûreté du Québec et les communautés autochtones

Le Québec recense 11 Premières Nations distinctes réparties en 55 communautés. Parmi ces communautés, 11 sont sous la desserte de la Sûreté du Québec, alors que les autres disposent de leur propre corps de police. Pour assurer la communication avec ces communautés, la Sûreté compte 12 agents de liaison autochtone répartis sur le territoire québécois, en fonction de critères de proximité avec les différentes nations. Ces agents ont le mandat d'accompagner les communautés autochtones selon leurs besoins, et ainsi favoriser les relations par le dialogue culturel.

Pour s'assurer de la qualité de ses services auprès des Premières Nations et des Inuit, la Sûreté du Québec convie aussi tous ses employés, tant civils que policiers, à prendre part à des formations sur les réalités autochtones. Éduquer et outiller les membres concernant les diverses réalités permet à l'organisation de mieux répondre aux besoins des communautés autochtones qu'elle sert. Améliorer le dialogue et les échanges avec les communautés autochtones desservies contribuera à favoriser la cohésion sociale par le partage, ce qui correspond à l'objectif 3.2.1 de la SGDD.

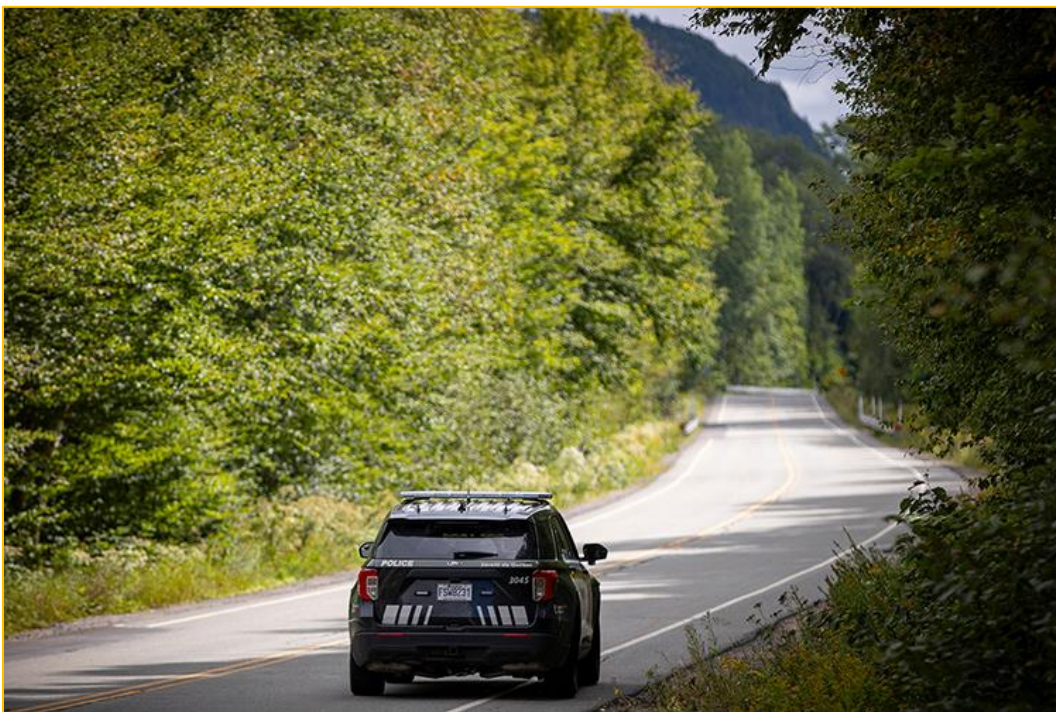
Contexte interne

Modernisation de l'organisation

La Sûreté du Québec doit s'adapter constamment à une société québécoise en pleine évolution. Elle se doit de saisir les occasions de développement durable pour y faire face adéquatement, dans un contexte où la modernisation de l'organisation est inévitable.



1.1. Modernisation des ressources matérielles et informationnelles



Des enjeux concernant les services aux citoyens, les pratiques policières et les pratiques administratives rendent incontournables l'accentuation du virage technologique et la modernisation des ressources matérielles et informationnelles à la Sûreté. La bonification de sa capacité de collecte et de traitement des informations est l'une des réponses à ces enjeux. Elle contribuera à améliorer la prévention, la détection et les interventions par les activités policières, notamment pour les crimes impliquant des technologies. De nouveaux outils technologiques destinés aux patrouilleurs permettront également d'uniformiser la gestion des données et de réduire le taux d'erreur. Un meilleur accès aux données améliorera certainement la capacité d'anticipation, de planification et d'amélioration de la Sûreté. De plus, comme ce fut le cas dans les différents ministères et organismes au Québec, la pandémie de COVID-19 a intensifié et accéléré l'utilisation du numérique au sein de la Sûreté du Québec, notamment avec le télétravail.

Une transformation numérique responsable est en cours au sein du gouvernement québécois. C'est dans ce contexte que la Sûreté du Québec désire contribuer à ce virage technologique. D'ailleurs, cette transformation numérique constitue le sous-objectif 5.5.1 de la SGDD. La Sûreté du Québec saisit donc cette occasion de prendre un virage moderne et vert concernant ses ressources technologiques et informationnelles.

Par le processus de modernisation de ses ressources matérielles et informationnelles, la Sûreté du Québec choisit de se pencher en premier lieu sur ses pratiques d'approvisionnement. En effet, la révision de ses critères d'approvisionnement permettra d'augmenter la part des acquisitions incluant des composantes responsables, ce qui s'inscrit dans le sous-objectif 5.4.1 de la SGDD.

Par sa mission et l'étendue de son territoire, la Sûreté du Québec utilise un grand nombre de véhicules, notamment des voitures de patrouille. En effet, elle comptait 3 359 véhicules en service en date du 31 mars 2022. Un plan de modernisation de la flotte des véhicules est en cours de réalisation pour augmenter la durée de leur utilisation ainsi que le nombre de véhicules électriques dans la flotte. Cette modernisation de la flotte de véhicules de la Sûreté du Québec contribue à l'objectif 5.8.1 de la SGDD en favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cette réflexion sur l'utilisation de véhicules par les employés suscite également un questionnement sur leurs habitudes de déplacement pour se rendre à leur lieu de travail, au-delà des déplacements dans le cadre de leurs fonctions. L'étendue du territoire de la Sûreté entraîne un nombre important de déplacements en voiture, spécifiquement dans la réalisation de la mission quotidienne des policiers de la Sûreté. En ce qui concerne les employés les plus près des centres urbains les mieux desservis par les voies cyclables et le transport en commun, la Sûreté s'engage à encourager le transport actif et collectif, dans le but de réduire les émissions de GES. Les mesures incitatives mises en place contribueront à l'objectif 5.8.2 de la SGDD.

1.2. Modernisation des pratiques de gestion

La Sûreté du Québec met l'accent sur des pratiques de gestion axée sur les résultats. Ses décisions et ses actions s'orientent de manière à atteindre des objectifs préalablement définis en fonction des ressources disponibles et de leur optimisation. L'amélioration continue est également prise en compte pour offrir une meilleure prestation de services. Adhérant aux principes d'amélioration continue et de modernisation des pratiques de gestion, la Sûreté du Québec peut aussi contribuer à l'atteinte des cibles de l'objectif 5.1.1 de la SGDD en évaluant prioritairement la durabilité de ses projets structurants.

Les employés de la Sûreté du Québec occupent plus d'une centaine de locaux et bâtiments situés sur l'ensemble du territoire québécois. Dans une optique de modernisation de l'organisation, la Sûreté entend également moderniser la gestion des matières résiduelles (GMR) de son parc immobilier. En plus d'effectuer une transition numérique durable, ce qui diminuera certainement la quantité de papier utilisée, l'organisation s'engage à trouver des solutions pour réduire ses déchets à la source et standardiser ses pratiques de GMR. Un changement significatif des habitudes des employés est fortement encouragé. Comme la Sûreté du Québec loue les locaux qu'elle occupe, certains défis se posent. Une étroite collaboration avec la Société québécoise des infrastructures et avec les autres propriétaires concernés permettra de relever ces défis. Cette mise à niveau des pratiques de GMR contribue à l'atteinte du sous-objectif 5.7.1 de la SGDD.



Plan d'action de développement durable



Plan d'action de développement durable

Action 1 : Sécuriser les accès aux espaces verts et milieux naturels sur le territoire couvert par la Sûreté du Québec



¹ Les scientifiques s'entendent pour dire que le fait de visiter des milieux naturels est bénéfique pour notre santé et notre bien-être. Si nous souhaitons maximiser ces bienfaits pour la population québécoise, il est donc pertinent d'améliorer et de faciliter l'accès à ces milieux. Par ses activités de patrouille, la Sûreté du Québec a la possibilité de favoriser la sécurité des citoyens qui visitent ces milieux. Ainsi, il serait possible d'augmenter le nombre de personnes visitant ces milieux naturels pour maximiser les bienfaits de la nature sur les citoyens.

Les activités de patrouille seront réalisées par les équipes de policiers cyclistes et équestres, ce qui favorisera le contact direct avec les citoyens pour les sensibiliser aux enjeux de sécurité importants dans les parcs et autres milieux naturels. Les patrouilleurs de la Sûreté du Québec couvrent un territoire de 1 165 089 kilomètres carrés (soit 105 414 kilomètres de routes) à travers 1 039 municipalités et territoires répartis dans 86 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents. On y trouve 28 parcs nationaux et parcs de la Sépaq (soit 42 765,57 km²; Parcs-MELCCFP, 2023) ainsi que de nombreux parcs municipaux. Chaque année, des milliers de personnes visitent ces parcs et elles peuvent bénéficier des interventions policières, ce qui rend l'accès à ces milieux plus sécuritaires.

Orientation 2 : Agir en faveur de la nature et pour la santé

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible					
		Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
2.3.1	Quantité totale d'activités de patrouille à proximité et à l'intérieur des espaces verts et milieux naturels	S. O.	600	630	660	690	720

¹ La SGDD constitue la réponse formelle du gouvernement du Québec au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (Objectifs de développement durable 2030). Pour répondre à la demande du gouvernement, les logos des objectifs de développement durable des Nations Unies correspondant aux orientations de la SGDD et à nos actions ont donc été intégrés au PADD de l'organisation.

Action 2 : Mettre en place des stratégies de communication ciblées pour les communautés autochtones desservies par la Sûreté du Québec



De manière à améliorer davantage le dialogue et les échanges, la Sûreté souhaite connaître les besoins d'information en matière de sécurité publique et élaborer des stratégies de communication propres à chacune des communautés autochtones qu'elle sert, dans le respect de leurs spécificités et attentes. Ces stratégies, construites en collaboration avec des membres des Premières Nations, permettront de favoriser la cohésion sociale par le partage.

La Sûreté déploiera les différentes stratégies de communication dans les neuf communautés desservies qui présentent des membres résidents ou ayant une assise territoriale. Pour ce faire, elle travaillera également en collaboration avec des consultants autochtones pour bien répondre aux besoins exprimés.

L'objectif de ces stratégies est aussi d'améliorer les liens de proximité avec les communautés, notamment par le partage d'information concernant la sécurité publique. Ces stratégies favoriseront la cohésion sociale par l'éducation collaborative en matière de prévention de la criminalité et d'interventions policières.

Orientation 3 : Favoriser la participation de tous au développement durable du Québec

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible					
		Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
3.2.1	Proportion des communautés autochtones desservies par la Sûreté du Québec pour lesquelles une stratégie de communication adaptée a été mise en place	S.O.	11 %	33 %	56 %	78 %	100 %

Action 3 : Contribuer à la réduction du nombre de collisions impliquant des cyclistes et des piétons



Dans son rapport [L'état du vélo au Québec](#), Vélo Québec estime qu'en 2020, le Québec comptait 4,5 millions de cyclistes, dont 2,1 millions qui utilisaient le vélo comme moyen de transport. C'est une augmentation d'un million d'utilisateurs depuis 2000. Cette donnée démontre que de plus en plus de Québécois optent pour le vélo, autant comme moyen de transport que pour le loisir. Cette présence accrue des cyclistes sur les routes du Québec est positive,

considérant que la mobilité durable améliore la santé des individus en plus de réduire l'empreinte environnementale de la population.

En ce sens, il est important que les routes soient sécuritaires, autant pour les cyclistes que pour les piétons, pour encourager les déplacements actifs et ainsi augmenter leur part modale. Bien que la modification des aménagements et des routes existantes dans le but de favoriser les déplacements actifs ne soit pas sous la responsabilité de la Sûreté du Québec, par ses interventions auprès des citoyens et sa présence sur les routes, elle peut contribuer significativement à la réduction des collisions impliquant les cyclistes et les piétons. La réduction du nombre d'accidents a le potentiel d'augmenter le sentiment de sécurité des citoyens et ainsi de les motiver à adopter le transport actif. Comme nous l'avons mentionné dans l'analyse de l'environnement, la sécurité routière est un enjeu important pour la Sûreté, en ce qui concerne tant les véhicules motorisés que les utilisateurs du transport actif.

L'indicateur exprime la proportion de collisions mortelles et avec blessés graves impliquant des cyclistes et piétons par rapport au nombre total de collisions mortelles et avec blessés graves sur le territoire de la Sûreté du Québec.

Orientation 4 : Développer les collectivités durablement							
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible					
		Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
4.2.1	Proportion de collisions mortelles et avec blessés graves impliquant des cyclistes et des piétons sur le territoire de la Sûreté du Québec	11,05 %	11 %	10,75 %	10,5 %	10,25 %	10 %

Action 4 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes de la Sûreté du Québec



Comme l'énonce la Loi sur le développement durable ([RLRQ, c. D-8.1.1](#)), les ministères et organismes assujettis, dont la Sûreté du Québec, doivent tenir compte des principes de développement durable dans le cadre de leurs interventions. Cette démarche de prise en compte des principes de développement durable se nomme « évaluation de la durabilité ».

La Sûreté du Québec a mis à la disposition de ses employés une boîte à outils visant à les soutenir dans leur démarche d'évaluation de la durabilité de leurs mandats. Dans le cadre de la SGDD, la Sûreté du Québec poursuivra ses efforts en évaluant la durabilité de ses interventions structurantes, dont l'exercice de planification stratégique, les plans d'action majeurs et les projets stratégiques.

Orientation 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible					
		Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
5.1.1	Proportion des interventions structurantes de l'organisation ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	S. O.	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %

Action 5 : Augmenter les acquisitions responsables au sein de l'organisation



L'approvisionnement à la Sûreté du Québec va bien au-delà du rôle d'acquisition de biens et de services. En effet, en 2018, la Sûreté du Québec s'est dotée d'une politique de gestion écoresponsable des acquisitions qui l'oriente dans ses choix vers des fournisseurs de biens et des prestataires de services qui respectent la mise en place de conditions sociales et environnementales adéquates. La Sûreté énonce à ses fournisseurs ses attentes à leur égard dans le [Code de conduite des fournisseurs de la Sûreté du Québec](#).

De plus, la Sûreté du Québec a adopté une clause d'écoresponsabilité, intégrée dans les documents d'appels d'offres publics. Cette clause concerne spécifiquement les produits du vêtement et du textile et les droits des travailleurs de ce secteur.

En 2022-2023, la proportion des acquisitions intégrant des composantes responsables effectuées par l'organisation est de 23 %. Suivant son objectif d'optimiser ses pratiques de gestion écoresponsable dans ses orientations d'achats, la Sûreté du Québec s'est fixé comme cible² qu'au moins 50 % de ses acquisitions intégreront des composantes responsables d'ici 2028. Ainsi, la Sûreté augmentera sa contribution à la progression de l'indicateur de suivi de la Stratégie.

Orientation 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation							
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible					
		Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
5.4.1	Proportion des acquisitions intégrant des composantes responsables	23 %	24 %	25 %	35 %	45 %	50 %

² La cible concerne l'intégration de composantes responsables à la conclusion du contrat dans le système électronique d'appels d'offres (SEAO) à l'aide des indicateurs d'acquisition responsable. Ceux-ci peuvent être sélectionnés en fonction des caractéristiques de nos acquisitions, des pratiques des fournisseurs, des caractéristiques de ces derniers, ainsi que sur l'objet (la nature) du mandat. Tous les types d'acquisitions (biens et services) sont mesurés ainsi à partir de chaque processus d'octroi sur SEAO (gré à gré, appels d'offres publics et sur invitation) sans égard au montant.

Action 6 : Accroître l'indice de maturité numérique responsable de l'organisation



La Sûreté est pleinement consciente de son potentiel de contribution à la réduction de l'empreinte environnementale du numérique gouvernemental. L'adoption d'une démarche écoresponsable dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) s'inscrit en ce sens.

L'Académie de la transformation numérique (ATN) a développé une mesure de la maturité des ministères et organismes gouvernementaux du Québec au regard des pratiques écoresponsables liées aux TIC. Cette mesure, nommée « Indice de maturité numérique responsable », est basée sur les meilleures pratiques écoresponsables, y compris, entre autres, les normes et les standards reconnus internationalement. L'indice attribué à un organisme est basé sur son résultat au questionnaire de l'ATN, soit une note de 0 à 100 %. Les scores sont regroupés sous 5 niveaux de maturité :

- émergent (de 0 % à <20 %);
- modéré (de 20 % à <40 %);
- intermédiaire (de 40 % à <60 %);
- avancé (de 60 % à <80 %);
- expert (de 80 % à 100 %).

La Sûreté du Québec a obtenu le grade *Modéré* (25 %) lors du sondage initial de 2022, et souhaite obtenir le grade *Avancé*, soit >67 %, d'ici 2028.

Orientation 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible					
		Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
5.5.1	Indice de maturité numérique responsable	25 %	26,5 %	31,8 %	50 %	65,2 %	67,4 %

Action 7 : Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles dans les bâtiments de la Sûreté du Québec



Le programme *ICI on recycle* + de RECYC-QUÉBEC permet aux industries, commerces et institutions qui gèrent leurs matières résiduelles de façon responsable d'obtenir une attestation qui reconnaît leurs efforts. Dans le cadre de la SGDD, il est attendu des organisations gouvernementales qu'elles effectuent les démarches pour obtenir cette attestation pour leurs locaux.

Les employés de la Sûreté du Québec sont répartis dans plus d'une centaine de bâtiments à travers la province. Comme la Sûreté du Québec loue les locaux qu'elle occupe, il est plus complexe pour elle d'obtenir des attestations couvrant un bâtiment entier. Cependant, elle s'engage à travailler en partenariat avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour obtenir l'attestation de niveau « Performance » pour certains locaux occupés par un nombre important d'employés de la Sûreté. C'est la SQI, en partenariat avec la Sûreté du Québec, qui prendra la responsabilité d'obtenir l'attestation pour l'édifice Wilfrid-Derome à Montréal, où se trouve le grand quartier général.

Orientation 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible					
		Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
5.7.1	Quantité totale d'attestations <i>ICI on recycle</i> + obtenues pour des bâtiments ou locaux occupés par des employés de la Sûreté du Québec	S. O.	1	2	3	4	5

Action 8 : Poursuivre l'électrification de la flotte de véhicules de la Sûreté du Québec



Les transports sont la principale source de GES au Québec : ils génèrent 42,8 % des émissions totales. Le transport routier représente à lui seul 78,3 % des émissions de ce secteur.

En 2019-2020, la Sûreté du Québec disposait du plus important parc de véhicules légers de tous les ministères et organismes, soit 4 181 véhicules (29 %). En réponse à ce constat, la Sûreté du Québec a déployé un plan d'électrification de sa flotte de véhicules pour la période 2020–2025. En adéquation avec la durée du plan d'action de développement durable, le plan d'électrification

sera étalé sur une période plus longue, soit jusqu'en 2028. Le plan d'électrification de la Sûreté du Québec inclut dans sa définition de « véhicule vert » les véhicules 100 % électriques, hybrides et hybrides branchables.

L'installation progressive de bornes de recharge aura également lieu dans les postes de la Sûreté à travers la province. Actuellement, on compte 169 bornes installées sur l'ensemble du territoire de la Sûreté.

Au cœur de l'élaboration de ce plan se trouvent : l'étendue et les spécificités du territoire, les conditions climatiques, les besoins opérationnels de la Sûreté, l'offre de véhicules sur le marché ainsi que le développement du réseau de bornes de recharge. La Sûreté nourrit l'ambition de devenir, d'ici 2028, l'un des leaders des organismes gouvernementaux et policiers au Canada en matière de flotte verte.

Orientation 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs	Cible					
		Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
5.8.1	Proportion de véhicules verts au sein de la flotte de la Sûreté du Québec	6,1 %	9,10 %	19,30 %	25,50 %	31,60 %	37,20 %
	Quantité totale d'adresses où les infrastructures seront disponibles pour permettre un ajout rapide de bornes électriques	S.O.	3	6	9	12	15

Action 9 : Mettre en place des mesures qui favorisent le transport actif, collectif et des solutions alternatives à l'auto solo chez les employés de l'organisation



Comme nous l'avons déjà mentionné, le secteur des transports est l'un des principaux responsables des émissions de GES au Québec. Les déplacements en auto solo demeurent le moyen de transport le plus utilisé par la population québécoise, comme le démontre [le Baromètre de l'action climatique 2022](#). Les employés de la Sûreté n'y font pas exception : les différents sondages réalisés sur les habitudes de déplacement des employés de l'organisation montrent que le déplacement en auto solo est le plus fréquemment utilisé.

La Sûreté du Québec vise donc à implanter une véritable culture organisationnelle de mobilité durable, en mettant en œuvre des mesures concrètes pour favoriser les modes de transport alternatifs à l'auto solo. Elle cible ainsi ses 8 206 employés policiers et civils qui travaillent dans les différentes régions de la province. Ce sont donc 15 mesures concrètes que la Sûreté du Québec entend développer pour inciter ses employés à réduire l'usage de l'automobile individuelle d'ici 2028. Parmi les mesures qui seront mises en place, notons : la mise à disposition de matériel, de formations, d'aménagements, de concours incitatifs, de services aux employés (exemple : application intranet pour faciliter le covoiturage), d'optimisation des déplacements, de participation à des événements en tant qu'organisation (exemple : Mois du vélo) ainsi que d'événements éducatifs.

En 2024, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a coordonné un sondage d'envergure portant sur les habitudes de déplacement des employés de l'État. Une version interne du sondage sera reconduite annuellement par la Sûreté pour évaluer l'effet des mesures favorisant la mobilité durable mises en place. Les mesures et le sondage visent tous les employés. Cependant, comme la Sûreté couvre un très grand territoire et que l'utilisation de véhicules est essentielle à sa mission, ce sont les employés ayant un potentiel d'utilisation du transport durable qui seront ciblés par le nouvel indicateur.

Orientation 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs	Cible					
		Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
5.8.2	Quantité totale de mesures mises en place qui favorisent le transport actif, collectif et des solutions alternatives à l'auto solo chez les employés de l'organisation	2	3	6	9	12	15
	Proportion des employés ciblés utilisant le transport actif, collectif et des solutions alternatives à l'auto solo pour leurs déplacements domicile-travail (%)	S.O.	S.O.	S.O.	Mesure de départ établie	+1% par rapport à la mesure de départ	+2% par rapport à la mesure de départ

Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Cible					
			Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
2.3.1.	1. Sécuriser les accès aux espaces verts et milieux naturels sur le territoire couvert par la Sûreté du Québec	1.1 Quantité totale d'activités de patrouille à proximité et à l'intérieur des espaces verts et milieux naturels	S. O.	600	630	660	690	720
3.2.1.	2. Mettre en place des stratégies de communication ciblées pour les communautés autochtones desservies par la Sûreté du Québec	2.1 Proportion des communautés autochtones desservies par la Sûreté du Québec pour lesquelles une stratégie de communication adaptée a été mise en place	S. O.	11 %	33 %	56 %	78 %	100 %
4.2.1.	3. Contribuer à la réduction du nombre de collisions impliquant des cyclistes et piétons	3.1 Proportion de collisions mortelles et avec blessés graves impliquant des cyclistes et des piétons sur le territoire de la Sûreté du Québec	11,05 %	11 %	10,75 %	10,5 %	10,25 %	10 %
5.1.1.	4. Évaluer la durabilité des interventions structurantes de la Sûreté du Québec	4.1 Proportion des interventions structurantes de l'organisation ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	S. O.	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %
5.4.1.	5. Augmenter les acquisitions responsables au sein de l'organisation	5.1 Proportion des acquisitions intégrant des composantes responsables	23 %	24 %	25 %	35 %	45 %	50 %

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Cible					
			Mesure de départ (2022-2023)	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
5.5.1.	6. Augmenter l'indice de maturité numérique responsable de l'organisation	6.1 Indice de maturité numérique responsable	25 %	26,5 %	31,8 %	50 %	65,2 %	67,4 %
5.7.1.	7. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles dans les bâtiments de la Sûreté du Québec	7.1 Quantité totale d'attestations obtenues pour des bâtiments ou locaux de la Sûreté du Québec	S. O.	1	2	3	4	5
5.8.1	8. Poursuivre l'électrification de la flotte de véhicules	8.1 Proportion totale de véhicules verts au sein de la flotte de la Sûreté du Québec	6,1 %	9,1 %	19,3 %	25,5 %	31,6 %	37,2 %
		8.2 Quantité totale d'adresses où les infrastructures seront disponibles pour permettre un ajout rapide de bornes électriques	S. O.	3	6	9	12	15
5.8.2	9. Mettre en place des mesures qui favorisent le transport actif, collectif et des solutions alternatives à l'auto solo chez les employés de l'organisation	9.1 Quantité totale de mesures mises en place qui favorisent le transport actif, collectif et des solutions alternatives à l'auto solo chez les employés de l'organisation	2	3	6	9	12	15
		9.2 Proportion des employés ciblés utilisant le transport actif, collectif et des solutions alternatives à l'auto solo pour leurs déplacements domicile-travail (%)	S.O.	S.O.	S.O.	Mesure de départ établie	+1% par rapport à la mesure de départ	+2% par rapport à la mesure de départ

**AVEC VOUS
POUR VOUS**

